

Solidaires des directeurs et directrices sanctionnés.

Trois directeurs et directrices d'école ont été informés qu'une journée de salaire pour service non fait allait leur être retirée.

Convoqués à l'Inspection Académique pour une formation *Base élèves*, ils ont décidé de retourner travailler dans leurs écoles, devant l'utilisation des forces de l'ordre contre des parents d'élèves (dont certains de leurs groupes scolaires), venus empêcher la tenue de cette formation.

C'est le contexte de passage en force du dispositif, en l'absence de tout débat public, qui explique une réaction citoyenne contre Base Elèves.

Nous sommes tous solidaires des directeurs placés devant un choix intenable. D'un côté, le respect des libertés individuelles exprimées par des parents d'élèves, des élus et des citoyens. De l'autre, la mise en œuvre du dispositif Base Elèves que nous impose notre administration.

Dans la même situation, nombreux sont ceux parmi nous qui auraient agi comme ces trois directeurs.

Je (nous) soussigné(s) (nom, prénom, fonction) :
me (nous) déclare solidaire des directeurs sanctionnés pour les faits énoncés ci-dessus.

Signature :

Ma démarche s'inscrit dans le cadre d'une action collective de refus de *Base élèves*, soutenue par les syndicats CNT, PAS38, SUD Éducation, SNUipp-FSU 38

Courrier à retourner au syndicat de votre choix et à l'IA sous couvert de l'IEN.
Tous ces courriers seront remis à l'IA à l'issue de la manifestation de protestation concernant la base élèves, le 2 avril.